

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

2.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Levecq Laurent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit (QCM)
Méthodes d'enseignement	Ce cours se veut interactif avec de nombreuses situations cliniques qui serviront de point de départ à la réflexion et à l'apprentissage.
Contenu	Après un rappel de l'optique, de l'anatomie et de la physiologie de l'œil et des voies visuelles, les différentes méthodes d'examen de la vision sont envisagées dans le but d'évaluer et de quantifier les capacités visuelles en les confrontant avec les activités professionnelles. La détermination de l'aptitude visuelle au travail concerne tant l'œil sain que l'œil pathologique. L'importance des conditions de travail et la notion de risque professionnel sont aussi détaillées dans le but d'assurer le bien-être du travailleur à son poste et de prévenir l'accident du travail ou l'exposition chronique aux produits dangereux ou irritants. Enfin est abordée la reconnaissance d'un handicap visuel lié à un accident du travail ou à une maladie professionnelle, dans le but de conseiller le travailleur et de lui proposer une réadaptation professionnelle.
Faculté ou entité en charge:	MDTE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine du travail	MDTR2MC	2		